

COMPÉTITIONS RÉGIONALES JEUNES REUNION RESTREINTE DU 8 DECEMBRE 2022

PAGE 1/3

P.V. n° 7

Président : M. DEMARET.

Présents : MM. HUS - LEYGE.

Administratifs : MM. VALLET – MOUTHAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 105 euros.

CHAMPIONNATS

U19 REGIONAL 1

Match n° 24662919 – Poule A – U.S. Limoges Bastide / F.C. St-André de Cubzac du 01/10/2022

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 15/11/2022 qui **donne match perdu à l'équipe de l'U.S. LA BASTIDE LIMOGES (0-3, - 1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle du F.C. ST-ANDRE DE CUBZAC (3-0).**

Match n° 24662933 – Poule A – O.F.C. de Ruelle / U.S. Limoges Bastide du 03/12/2022

Courriel de l'U.S. Limoges Bastide du 29/11/2022 informant de son forfait (3^{ème} forfait).

- Suite au troisième forfait de l'**U.S. LIMOGES BASTIDE**, conduisant donc à son **forfait général dans ce championnat**, veuillez noter que cette équipe est déclarée **forfait général**. Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.
Amende pour forfait général de **300 euros** (tarif LFNA 2022/2023) au débit de l'**U.S. LIMOGES BASTIDE**.

Match n° 24663230 – Poule C – Bleuets de Notre Dame de Pau / U.S. Lège Cap Ferret du 04/12/2022

Courriel de l'U.S. Lège Cap Ferret du 02/12/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'U.S. Lège Cap Ferret**.

Amende de 100 euros pour forfait à l'U.S. Lège Cap Ferret (1^{er} forfait).

U18 REGIONAL 1

Match n° 24663735 – Poule A – S.O. Châtelleraut / F.C. Dompierre Ste-Soulle du 03/12/2022

Courriel du S.O. Châtelleraut du 02/12/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du S.O. Châtelleraut**.

Amende de 100 euros pour forfait au S.O. Châtelleraut (1^{er} forfait).

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION RESTREINTE DU 8 DECEMBRE 2022

PAGE 2/3

U18 REGIONAL 2

Match n° 24664136 – Poule A – G.J. des 3 Vallées 86 / F.C. du Canton de Courçon du 26/11/2022

Courriel du F.C. du Canton de Courçon du 25/11/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du F.C. du Canton de Courçon.**

Amende de 100 euros pour forfait au F.C. du Canton de Courçon (1^{er} forfait).

Match n° 24664411 – Poule D – E.S. Bruges / Biscarrosse Olympique du 03/12/2022

Courriel de Biscarrosse Olympique du 30/11/2022 informant de son forfait général.

- Suite au courriel ci-dessus de **BISCARROSSE OLYMPIQUE**, cette équipe est donc déclarée **forfait général** dans ce championnat. Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.
Amende pour forfait général de **300 euros** (tarif LFNA 2022/2023) au débit de **BISCARROSSE OLYMPIQUE.**

Match n° 24735863 – Poule E – A.S. Tarnos / G.J. Confluent Albret 47 du 10/12/2022

Courriel du G.J. Confluent Albret 47 du 08/12/2022 informant de son forfait général.

- Suite au courriel ci-dessus de **G.J. CONFLUENT ALBRET 47**, cette équipe est donc déclarée **forfait général** dans ce championnat. Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.
Amende pour forfait général de **300 euros** (tarif LFNA 2022/2023) au débit de **B.G.J. CONFLUENT ALBRET 47.**

U16 REGIONAL 1

Match n° 24665074 – Poule B – Stade Bordelais / Trélissac A.P.F.C. du 12/11/2022

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 29/11/2022 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Match n° 24665083 – Poule B – C.M. Floirac / Jeunesse Villenavaise du 19/11/2022

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 29/11/2022 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

U16 REGIONAL 2

Match n° 24735898 – Poule E – G.J. Les Rives d'Olt F.C. / Bleuets de Notre Dame de Pau du 03/12/2022

Courriel de Bleuets de Notre Dame de Pau du 02/12/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Bleuets de Notre Dame de Pau.**

Amende de 100 euros pour forfait à Bleuets de Notre Dame de Pau (1^{er} forfait).



COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION RESTREINTE DU 8 DECEMBRE 2022

PAGE 3/3

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Patrick DEMARET
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 09/12/2022 par la Secrétaire Générale, Madame Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.